

Destinataires :

- Tous les référents Rink Hockey des CTSRH Régionales
- Tous les présidentes et/ou présidents de clubs de Rink Hockey Français
- Tous les arbitres diplômé-e-s Rink Hockey

Bonjour à toutes et à tous,

Plusieurs obligations issues de la loi sur le Sport en France, vont d'être mises en application à partir du 01 septembre 2025, ouverture de notre saison sportive. Nous vous précisons, ici, les obligations faites pour les rôles de personnes touchant à :

- **l'encadrement des équipes (qu'ils soient sportifs ou logistiques) et l'arbitrage,**
- **ainsi qu'une information concernant les licences d'officiel de compétition et l'obligation de faire arbitrer les matchs de Rink Hockey, par des licencié-e-s dument diplômé-e-s.**

Complétude des feuilles de match

Pour pouvoir figurer sur une feuille de match en tant que :

- ✓ Entraineurs d'équipe
- ✓ Délégués d'équipe
- ✓ Arbitres
- ✓ Officiels de Table de marque

Il faudra avoir une licence ayant fait l'objet d'un contrôle d'honorabilité.

Comment satisfaire à cela :

Avoir une licence ayant un contrôle automatique de celui-ci :

- ✓ Dirigeant
- ✓ Officiel de Compétition
- ✓ Encadrant Sportif

Ou une autre licence,

- ✓ en ayant coché la zone encadrement et renseigné son nom et lieu de naissance.

Commission Technique Sportive Nationale Rink-Hockey FFRS

e-mail : csrcffrs@free.fr



Donnerons lui à ce contrôle automatique, lors de la saisie des feuilles de match :

- les délégués d'équipe (majeur ou mineur),
- les entraîneurs d'équipe (majeur ou mineur),
- les arbitres,
- les officiels de table de marque (exclusivement majeur pour les compétitions seniors et majeur ou mineur pour les autres compétitions).

Toutes licenciés n'ayant pas satisfait à ce contrôle ne pourra pas être présente sur les rôles décrits ci-dessus. Les arbitres devront leur demander de sortir des zones réservées à ces fonctions et ne plus intervenir dans le coaching sportif ou l'encadrement des équipes.

Conseil : Pour tout licencié-e-s devant intervenir dans 1 des postes décrits ci-dessus, prendre une licence Encadrant Sportif, (sauf s'il possède déjà une licence dirigeant ou officiel de compétition), celle-ci répond à tous les critères pour assumer ces différents postes.

Composition des Officiels d'équipe en compétitions jeunes

Obligation d'avoir un licencié-e majeur sur les Officiels d'équipe en compétition jeunes nationale et/ou régionale

Licence Officiel de Compétition des arbitres

A partir de la saison 2025/2026 aucune personne ne pourra arbitrer un match de Rink Hockey, s'il n'a pas un diplôme d'arbitre, et une licence officiel de compétition.

Il faut donc prendre le plus rapidement possible, une licence Officiel de compétition à tous vos arbitres diplômés.

Cette obligation sera contrôlée lors de la saisie sur la feuille de match, car la notion d'arbitre sans diplôme disparaît.

Aucun match ne pourra commencer sans arbitre dument qualifié.

Bien sportivement

Commission Technique Sportive Nationale Rink-Hockey FFRS

e-mail : csrhfirs@free.fr